

CONVOCAION CONTRÔLE TERMINAL UE D'OUVERTURE SEMESTRE 4 - 2020/2021 - SESSION DE RATTRAPAGE

CODE	INTITULE DE L'ENSEIGNEMENT	DATE EPREUVE	HORAIRES	SALLE	NATURE EPREUVE	DUREE EPREUVE	ENSEIGNANT RESPONSABLE	MODALITES	OBSERVATIONS
LLA4UO15	Grammaire du français écrit S4	Judi 17/06/2021	13h30 à 15h00	PLATEFORME EXAMS	Ecrit à distance	1h30	BRUNOT Dominique	RNE+RSE	
LLA4UO16	Histoire de la non-violence et des mouvements non-violents (1893-1968)	Judi 17/06/2021	13h30 à 15h00	CELENE	Ecrit à distance	1h30	RENOUX Christian	RNE+RSE	Dépôt sujet le 14/06/2021 à 10h00 et retour copies au plus tard le 17/06/2021 à 15h00
LLA4UO17 LMA8HP34	Grec (ancien) niveau 2	Judi 17/06/2021	13h30 à 15h00	PLATEFORME EXAMS	Ecrit à distance	1h30	CALTOT Pierre-Alain	RNE+RSE	
LLA4UO22	Sociolinguistique. Enquête, entretien, transcription, analyse des données.	Judi 17/06/2021	13h30	TEAMS	Oral	30 min + 20 min prépa	CLOISEAU Gilles	RNE+RSE	
LLA4UO24	La gendarmerie nationale dans sa mission de service public	Judi 17/06/2021	13h30 à 15h00	MAIL	Ecrit à distance	1h30	TABUTEAU Eric LUO Xiaoliang	RNE+RSE	

RAPPEL : épreuves en présentiel ou à distance

Toute fraude ou tentative de fraude est passible du conseil de discipline.

L'accès aux salles d'examen sera interdit à tout candidat qui se présentera après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, quel que soit le motif du retard (note ministérielle n° 85-065 du 18/02/85).

Les dictionnaires bilingues (papier) sont autorisés pour les étudiants non francophones en Erasmus et en échanges internationaux.

En cas de chevauchement d'épreuves, prévenir obligatoirement et d'urgence la scolarité, aux heures d'ouverture du service de 8h30 à 17h00, par courriel (apogee.lsh@univ-orleans.fr) ou par téléphone au 02.38.49.40.87 ou 02.38.41.71.65 AU PLUS TARD LE 7 JUN 2021. AUCUNE DEMANDE NE SERA PRISE EN COMPTE AU-DELA DE CETTE DATE.

Pour tout problème technique (réseau et/ou ordinateur), prévenir obligatoirement et d'urgence la scolarité, aux heures d'ouverture du service de 8h30 à 17h00, par courriel (Licences = secretariatpedagogique.lsh@univ-orleans.fr)

Epreuves en présentiel : L'appel aura lieu une demi-heure avant le début des épreuves à l'entrée des salles.

Les candidats seront autorisés à composer sur présentation de leur carte d'étudiant.

Le non-respect du protocole sanitaire lors des épreuves en présentiel est passible de l'exclusion de la salle d'examen et du conseil de discipline.

Orléans, le 03/06/2021